

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 juillet 2016 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Comité Consultatif en Environnement;
9. Rapport concernant le Club Nautique St-Louis ;
10. Rapport du Comité sur les infrastructures :
11. Octroi d'un mandat de consultant concernant le projet de centre multifonctionnel ;
12. Avis de motion Modification au Règlement no 2012-224, Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;
13. Avis de motion Modification au Règlement no 2014-235, Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;
14. Autres sujets :
 - a)
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de retirer le point 11 et d'ajouter au point 14 a) :

- Dossier 118 chemin Thomas-Maher.

CA-066-2016 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté en y incluant le point mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016.

CA-067-2016 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2016 est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2016;
- Conciliation bancaire au 30 juin 2016;
- Rapport budgétaire pour le mois de juin 2016.

CA-068-2016 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de juin 2016 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2016.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

CA-069-2016 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois de juin 2016. Mme Ouellet remet également un rapport comparatif pour 2015-2016 révélant qu'en juin 2015, 34 permis avaient été émis pour un montant de 1 274 400 \$ alors qu'en juin 2016, 9 permis seulement ont été émis pour un montant de 151 400 \$.

CA-070-2016 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois de juin déposé par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers informe les membres du Conseil des correspondances reçues :

- Lettre du MAMOT approuvant notre programmation des travaux et validant le paiement de la subvention du TECQ au montant de 481093 \$ pour le centre multifonctionnel ;
- Courriel de M. Marcel Grenier concernant les démarches effectuées pour la caserne satellite ;
- Mention d'un nouveau programme d'aide financière découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) qui pourrait s'appliquer au projet de la Baie des Maher et qui pourrait être subventionné à 83%.
- Lettre de remerciement du Maire de Ste-Catherine pour notre participation au tournoi de golf pour la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.
- Lettre du MAMOT concernant le refinancement du règlement d'emprunt pour la route en novembre 2016. On indique que si nous avons d'autres projets à financer, nous pourrions l'ajouter à ce refinancement ce qui nous donnerait un taux de financement plus bas.
- Accusé réception de notre demande de subvention dans le cadre du programme PIC-150.

CA-071-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil donne mandat à Mme Viviers de préparer un cahier de présentation pour le nouveau Programme FEPTEU et de le déposer dans le cadre du projet de la Baie-des-Maher.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

8. Comité Consultatif en Environnement

M. Claude Lessard explique que les bouées orange ont été installées au début de juillet pour indiquer à ceux qui font du wake de le faire à 300 m. de la rive.

Il ajoute que le projet de caractérisation de l'état général des fossés est débuté.

La CBJC procédera dès la mi-août à l'inventaire des herbiers du bassin sud, période où les plantes aquatiques sont généralement bien développées.

9. Rapport concernant le Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard mentionne que ça va bien au Club nautique. Il y a plus d'enfants mais ils restent moins longtemps. Actuellement il y a 94 inscriptions. Les gens s'inscrivent à la dernière minute ; ils viennent essayer et ils reviennent par la suite. Ce qui attire le plus c'est le ski et le wake. Tout se déroule très bien avec les moniteurs cette année.

10. Rapport du Comité sur les infrastructures

M. Clément Gignac fait un rapport sur la suite de la dernière rencontre. Nous n'avons pas reçu beaucoup de commentaires et les gens peuvent toujours le faire via le courriel info@villelacstoseph.com Nous attendons des estimés des coûts et en informerons les citoyens par la suite.

11. Octroi d'un mandat de consultant concernant le projet de Centre multifonctionnel

Ce point est retiré de l'ordre du jour pour prendre le temps d'obtenir d'autres informations.

12. Avis de motion Modification au Règlement no 2012-224, Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

CA-072-2016 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la Conseillère Sylviane Cloutier qu'à une prochaine séance de ce Conseil une modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Ville de Lac-Saint-Joseph sera présentée pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce Code d'éthique et de déontologie conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

13. Avis de motion Modification au Règlement no 2014-235, Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

CA-073-2016 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la Conseillère Diane Guérard qu'à une prochaine séance de ce Conseil une modification au Code d'éthique et de déontologie des élus de Ville de Lac-Saint-Joseph sera présentée pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce Code d'éthique et de déontologie conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

14. Autres sujets

a) Dossier du 118 chemin Thomas-Maher

Mme Sylviane Cloutier remet aux membres du Conseil copie d'une plainte écrite qu'elle a reçue des propriétaires du 118 chemin Thomas-Maher et en fait le résumé.

Les propriétaires étant présents, ils expliquent qu'un luminaire a été installé chez le voisin et que la lumière est dirigée directement vers leur résidence ce qui représente un inconvénient. Le maire explique que les ampoules ont changé maintenant et que les LED sont beaucoup plus fortes. La ville va regarder le règlement actuel concernant les nuisances. S'il y a un problème la S.Q. peut faire appliquer le règlement de nuisances. Si nécessaire, nous apporterons des modifications à notre règlement concernant la distance, la force et la diffusion des lampadaires. Madame mentionne que le lampadaire a été installé l'an dernier et que ce n'était pas là auparavant.

Roxane va vérifier depuis quand ce lampadaire est là et si un permis avait été émis et nous agirons en conséquence.

15.- Période de questions

Un citoyen indique qu'une roulotte est installée chez un voisin depuis un mois et veut connaître la réglementation. Le règlement stipule qu'on peut habiter une roulotte pendant 72 heures, deux fois par année. Une lettre sera transmise au propriétaire.

Un autre citoyen demande s'il y aura une nouvelle rencontre avec les citoyens concernant le projet de centre multifonctionnel. La réponse est qu'il y en aura probablement une autre fin août, début septembre.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

18.- Levée de la séance

CA-074-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire